La lettre des Observatoires

N°14 juin 2004

ÉDITORIAL

Construction européenne

Vigueur et dynamisme

L'Europe fait l'actualité. Depuis le 1er mai, l'Union européenne compte vingt-cinq pays. Le 13 juin, ses citoyens éliront leurs représentants au Parlement européen. Quelques jours plus tard, les chefs d'État et de gouvernement devraient adopter un traité constitutionnel.

Le récent élargissement marque une étape supplémentaire dans le rassemblement des nations de l'Europe et consolide la paix. La laïcité implique un souci d'universalité. Dans la vie publique, les laïques privilégient l'intérêt général aux intérêts particuliers.

Ils devraient donc apprécier positivement cet élargissement comme un moyen de renforcer le rapprochement entre les peuples et d'ouvrir la voie à d'autres arrivées dans l'Union. Mais un défi de taille demeure : la construction d'une réelle citoyenneté européenne. Au fil du temps et des sommets, des traités et des conventions, des accords ont été élaborés. Le plus souvent, à l'abri de l'intervention des citoyens et, parfois, en marginalisant le Parlement européen.

Le CNAL avait, il y a un peu plus d'un an, insisté auprès de la Convention dans le sens d'une plus grande implication et mobilisation des citoyens. Trop d'entre eux ne s'intéressent pas ou se détournent de la construction européenne qui ne fait pas appel à eux ou dont la complexité les dissuade.

L'élection du 13 juin et le débat autour de l'adoption d'une Constitution sont des occasions pour contribuer enfin à l'appropriation par les citoyens de cette construction. Le projet de traité constitutionnel n'est pas satisfaisant. La référence *«aux héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe»* dans le préambule et l'article relatif *«au dialogue particulier avec les églises»* interpellent à juste titre les laïques. Néanmoins, malgré ce sujet d'inquiétude, l'Europe a besoin d'une Constitution afin que ses citoyens disposent d'un texte unique qui soit un dénominateur commun entre eux. Un dénominateur lisible qui affirme les valeurs de l'Union et ses objectifs, qui précise les compétences, les pouvoirs des différentes institutions et leur fonctionnement. Un texte qui affirme des droits fondamentaux, garantisse l'égalité de droit des citoyens entre eux et développe une véritable dimension sociale.

Élection du Parlement, adoption d'une Constitution, deux étapes d'importance pour redonner de la vigueur et du dynamisme au projet européen !

Plaquette du CNAL

Intitulée *«L'École publique pour vivre ensemble»*, cette production, toujours disponible, reste singulièrement d'actualité.

Commande à envoyer au CNAL - 209, Bd St-Germain 75007 Paris, accompagnée du chèque correspondant. (1€ l'ex. ou 5€ les 10). Frais de port à la charge du destinataire.

SOMMAIRE

2 Circulaire sur la laïcité

3 Effectifs dans le privé

4 Forfait d'externat

La Lettre des Observatoires est également disponible sur le site : www.unsa-education.org/~cnal-ftp/ Il est possible de télécharger les n°1 à 13.

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Jean-Louis Biot, Eddy Khaldi, Christiane Mousson, Thierry Volck

- Revue trimestrielle
- Directeur de la publication : Jean-Louis Biot
- Photos : J-Pierre Lallement
- Maquette : Robert Leroux
- Mise en page : Nathalie Olry
- Impression : ETC